LA QUALITE DU CODAGE DE L'ACTIVITE ET DE LA PROFESSION DANS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Elodie MARTAL - Yves JACQUIN Insee - Département de la Démographie

INTRODUCTION

Lors de chaque campagne annuelle de recensement, les questionnaires renseignés par les personnes recensées et collectés par les agents recenseurs sont saisis par un dispositif de lecture optique et font l'objet d'un vidéo-codage. L'Insee procède ensuite à une série de traitements statistiques, réalisés en deux volets : l'exploitation « principale » et l'exploitation « complémentaire ».

La première porte sur l'ensemble des questionnaires collectés (notamment pour toutes les questions de type cases à cocher) alors que la seconde n'est réalisée que sur un échantillon de bulletins individuels (BI)¹.

Le volet de l'exploitation statistique, dite « complémentaire », est destiné à produire les variables dont l'élaboration est plus complexe. Il s'agit de celles qui décrivent :

- la structure familiale des ménages : détermination précise de la personne de référence du ménage, identification, le cas échéant, de familles au sein du ménage et composition de ces familles :
- les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés ;
- la profession et la catégorie socio-professionnelle²

Les données du questionnaire de recensement :

Les questionnaires du recensement de la population comportent deux types de questions : les questions fermées et ouvertes.

Pour les questions fermées, le codage est implicitement proposé dans le questionnaire et ne nécessite donc aucun travail supplémentaire.

Par exemple, pour la question n'8 - Quel est votre état matrimonial légal ? (de type case à cocher), il suffit de coder la case qui a été cochée.

8	Quel est votre état matrimonial légal ? MATR
	Célibataire (jamais légalement marié(e))
	Marié(e) (ou séparé(e) mais non divorcé(e))
	• Veuf, veuve 3
	• Divorcé(e)

¹ L'échantillon destiné à l'exploitation complémentaire est constitué :

⁻ pour les communes de 10 000 habitants ou plus : de l'ensemble des résidences principales recensées et de leurs habitants, de 25% des personnes recensées dans les communautés, ainsi que l'ensemble des personnes recensées en habitations mobiles et des personnes sans abri :

recensées en habitations mobiles et des personnes sans abri ;
- pour les communes de moins de 10 000 habitants : de 25 % des résidences principales recensées et de leurs habitants, de 25% des personnes recensées dans les communautés, ainsi que de 25 % des personnes recensées en habitations mobiles et des personnes sans abri ;

² Insee.fr: http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-exploitation.pdf

Pour les questions ouvertes, la codification est plus complexe : elle vise à traduire un ou plusieurs libellés en clair (récupérés dans les bulletins individuels de la campagne de recensement de la population) en un code dans une nomenclature officielle. Elle concerne :

- les libellés de pays et de nationalités des BI;
- les libellés de commune des lieux de naissance, de travail, de résidence antérieure, d'étude ;
- l'activité économique de l'établissement employeur déclaré dans le BI (activité);
- les libellés de profession (actuelle pour les actifs et antérieure pour les inactifs).

Quelle est votre profession principale ?

Soyez précis. Par exemple : « CAISSIÈRE » (et non « EMPLOYÉE »),
« CHEF DE SERVICE CLIENTÈLE » (et non « CADRE »).
Si vous êtes agent de la fonction publique d'État,
territoriale ou hospitalière, indiquez votre grade (corps,
catégorie, etc.).

PROFS (profs_c_c)

Annexe 1
Bulletin individuel

Parmi les questions ouvertes, celles sur l'activité et la profession sont les plus complexes à coder car le libellé seul ne suffit pas : le codage doit faire appel à de nombreuses autres variables³ dites auxiliaires, comme par exemple le statut et la taille de l'entreprise.

En effet, alors que le taux de codage automatique réussi est proche de 100% pour le pays et la nationalité, il est de 80% pour la profession antérieure, 75% pour la profession actuelle et seulement 45% pour l'activité employeur. On constate que le pourcentage de codage automatique est plus important pour la profession antérieure que pour la profession actuelle : cela tient au fait que le codage repose sur moins d'information disponible, et donc moins de variables auxiliaires, et s'effectue donc souvent par défaut. Cela signifie que la qualité est certainement moindre a priori, ce qui sera confirmé dans notre étude.

Pour le codage des libellés, on utilise dans un premier temps l'outil SICORE⁴ qui repose sur une base de connaissance propre à la variable que l'on souhaite coder (cette base de connaissance est remise à jour tous les ans).

Cependant, SICORE ne permettant pas de coder automatiquement tous les libellés, les non codés sont alors repris par des gestionnaires à l'aide d'un outil de reprise en direction régionale. Ainsi, l'application RECAP (Recherche et codage de l'activité et de la profession) permet le codage de l'activité et de la profession pour plus de 90% des bulletins individuels n'ayant pu être codés lors du traitement automatique centralisé.

Chaque année, le codage de l'acivité et de la profession concerne environ 1 800 000 individus : ce sont tous les actifs occupés d'une exploitation complémentaire annuelle⁶.

Une enquête qualité a été menée sur le codage (automatique et manuel) de l'activité et de la profession pour les campagnes de recensement 2006 à 2009. Elle s'appuie sur une version spécifique de l'application RECAP, dénommée RECAP-Qualité. Les opérations ont été organisées sur un échantillon d'environ 100 000 individus. Elles sont articulées en 2 phases : une phase de recodage, suivie d'une phase d'arbitrage par des experts.

³ La position professionnelle, le département géographique, la fonction, l'activité au niveau détaillé (classe NAF) et au niveau agrégé (division), le nombre de salariés, l'orientation des productions agricoles, la variable Public/Privé (à partir du SIRET et de la catégorie juridique de l'éntreprise), le sexe, le statut, la taille de l'entreprise.

⁴ Système Informatisé de COdage des Réponses aux Enquêtes

⁵ Sur le champ des actifs occupés, le codage reste à blanc pour 7,2% des codes activité et 10,4% pour la profession actuelle par manque d'information sur le BI. Pour la profession antérieure, 12,5% des codes restent à blanc. Ces codes à blanc sont ensuite imputés lors de la phase de redressement.

⁶ Une enquête annuelle de recensement porte sur environ 9,5 millions d'individus, du fait du sondage à 8% dans les grandes communes (plus de 10 000 habitants) et du recensement d'une petite commune sur 5 chaque année. Sur cette population, la part des actifs occupés est d'environ 40%, et le ratio de l'explotation complémentaire est d'environ 48%.

Le travail mené a consisté à exploiter les résultats de l'opération RECAP-Qualité, et notamment de déterminer les taux d'erreur de codage pour les variables 'activité', 'profession actuelle' et 'profession antérieure'.

La première partie de ce document a pour objectif de détailler la méthode utilisée, et la seconde présente les résultats des quatre campagnes d'enquêtes RECAP-Qualité.

1. La méthode utilisée

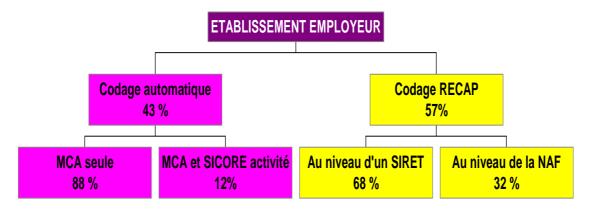
1.1. Processus de codage dans le recensement de la population

Pour l'enquête annuelle de recensement de l'année n, les codages automatiques de l'activité et de la profession commencent en mai (traitement automatique centralisé).

- Le traitement automatique effectué pour le codage de l'établissement employeur s'appuie sur une MCA (Mise en Concordance Automatique) inspirée de SIRENE. Elle compare les déclarations faites sur le BI aux questions 18 (Quel est le nom de l'établissement qui vous emploie ou que vous dirigez?) et 20 (Quelle est l'adresse de votre lieu de travail?) à un référentiel d'établissement extrait du répertoire SIRENE⁷ de l'INSEE. Ce traitement utilise aussi SICORE⁸ Activité. En effet, SICORE est utile pour confirmer des échos douteux retounés par la MCA en comparant l'activité de l'établissement écho et celles retournées par SICORE à partir du libellé d'activité (cf. infra).
- Le traitement réalisé pour le codage de la profession est SICORE Profession

En cas d'échec de ces traitements automatiques, les codages manuels prennent la suite de juin à octobre de l'année n : c'est la campagne dite **RECAP** (**RE**cherche et **C**odage de l'**A**ctivité et de la **P**rofession) qui se déroule dans chaque Direction Régionale⁹ (sauf en DOM). Chaque DR traite en priorité les bulletins individuels de son domaine géographique mais peut être amenée à en traiter d'autres.

Le codage est donc réparti en deux processus : automatique et reprise par RECAP. Pour la variable **activité - employeur**, le taux de codage est réparti ainsi entre les deux processus :



Taux de codage moyen 2005-2009 pour le codage de l'activité

Le processus automatique est divisé en deux sous-processus.

Dans le premier, le rapprochement entre les données du BI et le référentiel extrait de SIRENE produit un code jugé de qualité satisfaisante (écho avec un risque d'erreur faible).

⁷ Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements.

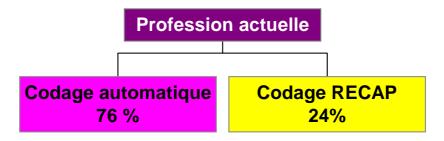
⁸ Système Informatisé de COdage des Réponses aux Enquêtes.

⁹ La campagne RECAP mobilise une centaine de gestionnaires en DR chaque année.

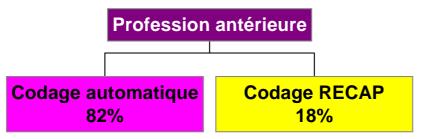
Dans le second, le code proposé par la MCA est incertain. Sachant que la question 19 du BI (Quelle est l'activité de cet établissement ?) est codée par SICORE Activité, on compare le code NAF que SICORE retient avec le code NAF obtenu par l'écho de la MCA.

Le processus reprise dans RECAP est également éclaté en deux sous-processus. Dans le premier, le gestionnaire retrouve l'employeur et donc le SIRET. Dans le second, il code seulement l'activité - employeur au niveau NAF (grâce à la question 19).

Pour le codage de la profession actuelle et antérieure, la répartition est la suivante :



Taux de codage moyen 2005-2009 pour le codage de la profession actuelle



Taux de codage moyen 2005-2009 pour le codage de la profession antérieure

1.2. Mesure de la qualité du codage : RECAP Qualité

Comment étudier la qualité du codage ?

L'opération RECAP Qualité est une enquête permettant de vérifier la qualité du codage de l'activité et de la profession réalisé par les gestionnaires des DR mais aussi celui effectué par les processus automatiques (MCA et SICORE). Elle a été mise en place pour l'enquête annuelle de recensement de 2006 et renouvelée chaque année depuis (sauf en 2010 pour raisons budgétaires).

Le principe

<u>1^{ère} étape</u>: Un deuxième codage est réalisé par environ 9 DR « volontaires » entre novembre et décembre de l'année n, il est dénommé "codage qualité".

Dans les conditions habituelles de la campagne RECAP, les gestionnaires de RECAP Qualité recodent un échantillon de bulletins individuels qui l'ont déjà été dans la campagne RECAP. Les BI traités initialement en automatique ou en manuel sont mélangés, ainsi que les provenances géographiques. En outre, le recodeur ne connaît pas le premier codage.

Les échantillons sont représentatifs des types de communes (grandes et petites) et des codes de nomenclatures (NAF pour l'activité et PCS¹¹ pour la profession).

Annexe 2
Les échantillons de RECAP Qualité

Nomenclature d'activités françaises : NAF révision 1 (datant de 2003) pour les premières années de RECAP Qualité (2006, 2007 et 2008) puis NAF révision 2 (datant de 2008) pour l'année 2009

_

¹¹ Nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS 2003)

<u>2^{ème} étape</u>: Un arbitrage est ensuite réalisé en janvier et février de l'année n+1 par trois DR.

C'est un troisième codage. L'arbitre connaît les deux premiers codages attribués et peut choisir entre ces deux derniers ou proposer un troisième codage différent. Le temps consacré à l'examen du BI est plus important que dans la campagne RECAP. On considère que ce code arbitré (troisième codage) est correct.

Ainsi, un codage est considéré comme bon si le codage arbitré est égal au codage initial (car quoi qu'il en soit c'est bien le codage initial qui a été retenu dans la chaîne du RP: il n'y a pas de retour direct de l'opération qualité sur les données finales du RP¹²). Dans le cas contraire, le codage sera considéré comme en erreur. Mais cela dépend bien sûr du niveau de nomenclature auquel on se situe. Un codage pourra en effet être en erreur au niveau détaillé de la NAF (respectivement de la PCS), mais être bon au niveau plus agrégé de la division de la NAF (respectivement de la catégorie socioprofessionnelle - CS - en 42 postes de la PCS)

Annexe 5
Les nomenclatures activité et profession

Si le premier et le deuxième codages sont identiques, on parle de convergence.

La convergence est entendue au niveau le plus fin de la nomenclature :

- pour la profession, la convergence s'évalue donc au niveau PCS
- pour l'activité, il s'agit de la convergence au niveau du SIRET¹³

Dans la campagne RECAP Qualité, on expertise tous les codages divergents et 10% des codages convergents (sauf en 2006 où les codages convergents n'étaient pas arbitrés, ce qui revient à les considérer comme bons).

<u>L'objectif de cette étude</u> a été d'exploiter les quatre enquêtes qualité menées de 2006 à 2009 et donc de déterminer :

- des taux d'erreur de codage de l'activité, de la profession antérieure et de la profession actuelle
- l'évolution de ces taux sur la période considérée

1.3. Méthodologie mise en œuvre

1.3.1. Les objectifs

Les premiers objectifs de l'étude ont été très rapidement déterminés, à savoir calculer les taux de mauvais codage selon différentes variables.

Variable	Modalités
Qualité (ou codage 2)	 codages divergents (codes initial et arbitré différents)
	 codages convergents
Variable codée	activité (de l'employeur)profession actuelleprofession antérieure
Processus de codage	automatiquereprise manuelle

1.3.2. La mise en œuvre

¹² Dans cet ordre d'idée, le codage initial est également désigné sous l'appellation de « codage décidé » dans les graphiques infra et en annexe.

ou en NAF lorsque les SIRET ne sont renseignés pour aucun des 2 codages

Avant toute chose, il est apparu que les professions salariée et indépendante pouvaient être toutes les deux renseignées (normalement à tort) sur un même Bl. En effet, selon que la personne recensée est salariée ou non, elle remplit différentes parties du questionnaire, et la profession apparaît donc 2 fois dans le Bl (questions 25 et 29). Dans la campagne RECAP Qualité, une règle a donc été mise en œuvre : le libellé profession salariée prime et on ne teste donc pas la qualité du code profession indépendante lorsque les deux professions sont renseignées.

Cette règle a permis de créer une variable unique profession actuelle.

En second lieu, afin de faciliter les calculs, des variables ont été créées à partir des tables SAS, pour tout ce qui concerne la mise en concordance des codages 1 et 2 (convergence / divergence) puis des codages 1 et 3 (bon codage / mauvais codage).

- Plusieurs particularités sont à noter pour l'anguête qualité 2006 :
 - tous les codages convergents étaient considérés comme bons et donc non arbitrés
 - aucun arbitrage n'a été réalisé pour la profession antérieure
- Pour l'année **2007**, tous les cas n'ont pas pu être arbitrés par manque de temps : un seul cas n'a pas pu être arbitré pour la profession actuelle. Pour l'activité, c'est le cas de 6 920 codes et de 2 051 codes pour la profession antérieure : soit respectivement 14% et 28% de l'échantillon qualité. La répartition de ces cas par la variable qualité distinguant les codes convergents des codes divergents a été comparée à la répartition des cas arbitrés, ce qui donne :

ACTIVITE en 2007						
En %	En % Codes convergents Codes divergents					
Cas non arbitrés	11,65	88,35				
Cas arbitrés	11,38	88,61				

PROFESSION ANTERIEURE en 2007						
En %	En % Codes convergents Codes divergents					
Cas non arbitrés	3,46	96,54				
Cas arbitrés	3,14	96,86				

Au vu de ces résultats, on peut considérer qu'il n'y a pas de biais, c'est à dire que l'on considère que les taux d'erreur de codage des cas non arbitrés sont « similaires » à ceux des cas arbitrés.

• En 2006, 2007, et 2008, la nomenclature d'activité utilisée est la NAF, révision 1 (révision de 2003). En **2009**, c'est la NAF révision2 (révision de 2008).

Ces particularités notées, trois grandes étapes ont été nécessaires afin de calculer les taux d'erreur de codage :

- calculer le taux d'erreur de codage dans l'échantillon arbitré, et ceci par variable, par carctéristique convergent/divergent, par année et par processus (et sous-processus pour l'activité).
- extrapoler ces taux à tous les individus de l'échantillon, en veillant à rassembler convergents et divergents
- extrapoler cette deuxième série de taux à la population totale, dans laquelle on connaît la part des codages par processus automatiques et manuels.

2. Les résultats

2.1. Les taux d'erreur de codage

Dans cette partie, les résultats présentés sont ceux de l'enquête qualité 2009 - Les résultats des autres années sont présentés en annexes.

2.1.1. L'activité

Cette étape de l'étude a consisté à calculer les taux d'erreur de codage, selon les trois étapes énoncées dans la partie méthodologie.

ACTIVITE (NIVEAU DIVISION) - Enquête qualité 2009

ECHANTILLON

	CHANTILL								
	cessus de codage	Taille échantillon	Taille échantillon arbitré		Taille échantillon	Taille échantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de co	d'erreur dage de ivité %
tique	Automatique	6 000	1 442	Convergents	5 064	506	1	0,2	8,1
automatique	Automatique	0 000	1 442	Divergents	936	936	476	50,9	0,1
age au	Automatique + SICORE 6 000	6 000 1 520	Convergents	4 977	497	3	0,6	2,9	
Codage			1 320	Divergents	1 023	1 023	144	14,1	2,9
le le	Recap avec choix SIRET 6 000	ecap avec	6 000 2 461	Convergents	3 932	393	1	0,3	5,5
mal		0 000		Divergents	2 068	2 068	320	15,5	5,5
Codage	Recap avec	33 079	19 481	Convergents	15 095	1 497	62	4,1	17,8
ŭ	code NAF	33 018	19 401	Divergents	17 984	17 984	5 274	29,3	17,0
Total		des c	converger	nts	29 068	2 893	67		
Total		des	divergent	:S	22 011	22 011	6 214		
	TOTAL:				51 079	24 904	6 281		

POPULATION TOTALE

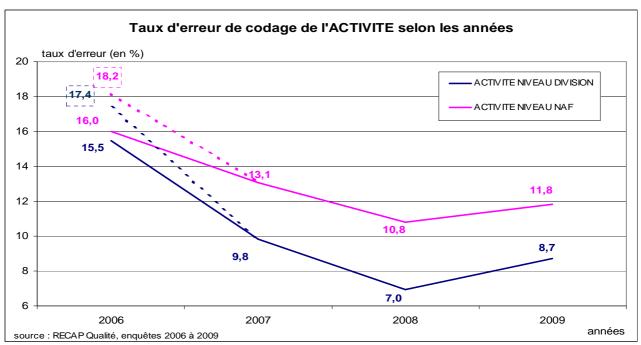
Pr	ocessus de codage	Population		Taux d'erreur de codage de l'activité par sous- processus%	Taux d'erreur de codage de l'activité par processus%	Taux d'erreur global %
ge tique	Automatique	746 035	41,2%	8,1		
Codage automatique	Automatique + SICORE	51 849	2,9%	2,9	7,8	8,7
ge	Recap avec choix SIRET	687 395	37,9%	5,5		0,1
Codage	Recap avec choix d'un code NAF	326 088	18,0%	17,8	9,5	

1 811 367

La même démarche a été réalisée pour les autres années, ce qui a permis de construire le graphique ci-dessous.

Les tableaux synoptiques des années 2006 à 2008 sont regroupés en annexe 3.

Annexe 3
Tableaux synoptiques



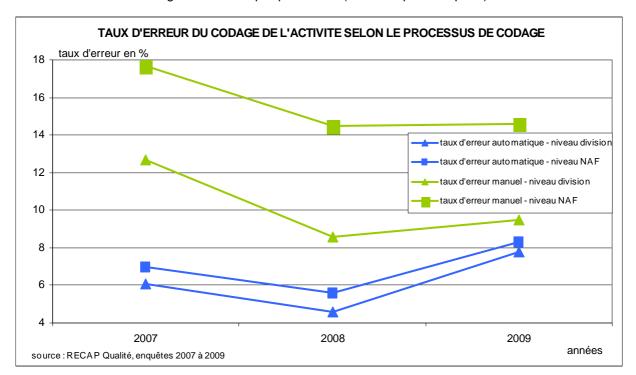
En 2006, les taux d'erreur de codage des codes convergents étaient considérés comme nuls. Les calculs effectués sur les années suivantes prouvant que ce n'est pas le cas, les taux d'erreur de 2006 ont été réevalués afin qu'ils soient comparables aux autres années. Les taux d'erreur des codes convergents de 2007 ont ainsi été appliqués en 2006, d'où les courbes en pointillés.

La tendance de ces deux courbes est nette : le taux d'erreur de codage de l'activité diminue (-6,4 points au niveau NAF et -8,7 points au niveau division). La différence de niveau des deux courbes est dûe au caractère plus ou moins agrégé de la nomenclature NAF.

En 2009, une légère hausse du taux d'erreur intervient. On peut penser que la nomenclature NAF révision 2, utilisée pour la première fois, a pu entraîner des difficultés d'appropriation de la part des gestionnaires. Mais ce sont surtout les processus automatiques qui sont moins bons qu'en 2008 (mais

meilleurs qu'en 2007), ce qui peut être considéré comme une contrepartie de taux de codages automatiques supérieurs (on est passé grosso modo de 42% à 44% en taux de codage automatique pour l'activité), liée à la refonte de l'algorithlme de recherche par la MCA qui a accompagné le changement de NAF. Il peut donc s'agir d'une petite baisse de la qualité au profit de la quantité.





En 2007, la différence entre taux d'erreur automatique et manuel est très nette : on note une différence de 6,6 points au niveau division. En 2009, l'écart se resserre nettement et la différence n'est plus que de 1,7 points au niveau division. Les taux d'erreurs manuels impactent donc de moins en moins le niveau des taux d'erreurs globaux.

2.1.2. La profession actuelle

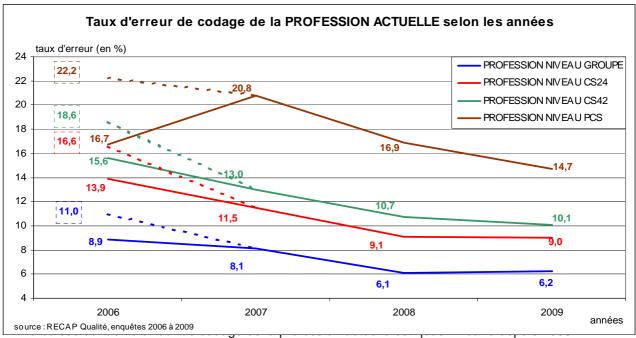
PROFESSION ACTUELLE (NIVEAU CS en 42 postes) - Enquête qualité 2009

ECHANTILLON Echantillon Echantillon Taux d'erreur Echantillon Echantillon Qualité arbitré arbitré Nombre de de codage de Processus de mauvais codage la profession codages % 4 842 484 1,7 Convergents 8 Codage 1 642 6 000 7,2 automatique Divergents 1 158 1 158 354 30,6 Convergents 17 791 1 777 59 3,3 Codage 33 593 17 579 19,1 **Divergents** 15 802 15 802 5 837 36,9 manuel 22 633 2 261 67 des convergents Total: des divergents 16 960 16 960 6 191 TOTAL: 39 593 19 221 6 258

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Population		Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %
Codage automatique	1 329 555	75,6%	7,2	10.1
Codage manuel	429 801	24,4%	19,1	10,1

TOTAL 1 759 356



Au niveau groupe de la PCS, le taux d'erreur passe de 9% en 2006 à 6,2% en 2009, soit une baisse de pratiquement 3 points.

Plus le niveau de la nomenclature est détaillé, plus la baisse est forte entre 2006 et 2009 : -7,6 points pour le niveau PCS.

Cette baisse peut être interprétée comme l'amélioration du niveau d'expertise des gestionnaires de reprise en région. Aux niveaux plus agrégés, le taux d'erreur se stabilise en 2008.

Il convient de noter que les erreurs se compensent en grande partie au niveau agrégé car les erreurs de codages sont peu visibles sur les distributions (cf partie II/B)

2.1.3. La profession antérieure

Le codage de la profession antérieure est nécessairement plus fragile car on possède, contrairement à la profession actuelle, de nettement moins de variables auxiliaires.

De plus, la taille de l'échantillon utilisé pour l'arbitrage de la profession antérieure est plus de 5 fois inférieure à celle de l'échantillon pour la profession actuelle, les résultats sont donc forcément moins fiables.

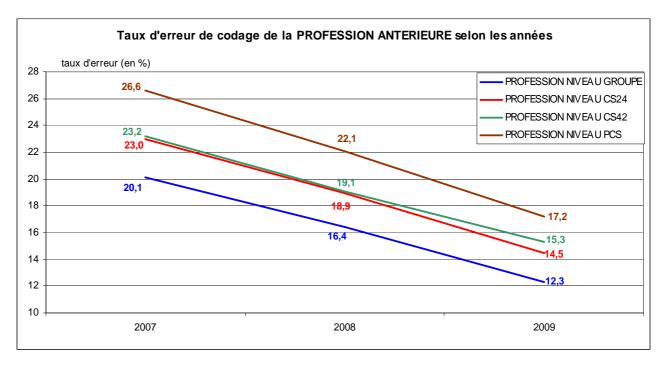
ECHANTILLON

Processus of codage	de	Echantillon	Echantillon arbitré	Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	Taux d'e codage profess niveau gr	de la ion au		
Codage		1 000	1 000	1 000	269	Convergents	812	81	2	2,5	9,6
automatiqu			209	Divergents	188	188	76	40,4	9,0		
		6 333	3 829	Convergents	2 574	70	7	10,0	41,8		
Codage man	Codage manuel		3 029	Divergents	3 759	3 759	2 392	63,6	41,0		
Total : des convergents des divergents		3 386	151	9							
		des divergents		3 947	3 947	2 468					
	TOTAL:				7 333	4 098	2 477				

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Popula	ntion	Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %
Codage automatique	1 036 415	82,3%	9,6	15,3
Codage manuel	222 934	17,7%	41,8	10,0

TOTAL 1 259 349



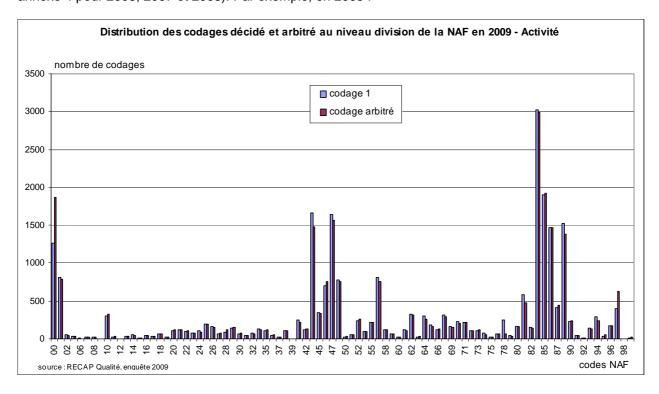
Les taux d'erreur diminuent très fortement entre 2006 à 2009 : de 9,4 points au niveau PCS et de près de 8 points au niveau groupe. Le niveau du taux d'erreur reste néanmoins plus important que pour la profession actuelle.

2.2. Distribution des codages initial et arbitré

Un autre contrôle a consisté à comparer les deux distributions brutes du codage initial et du troisième codage (codage arbitré) afin d'identifier les éventuels « postes fragiles ». Ce contrôle a été réalisé pour chacune des variables activité, profession actuelle, et profession antérieure et par année. Il complète la partie précédente en donnant une analyse sur l'ensemble du spectre des acivités et professions.

2.2.1. L'activité

Il convient de noter la similitude de niveaux entre les deux distributions pour toutes les années (voir annexe 4 pour 2006, 2007 et 2008). Par exemple, en 2009 :



La modalité 00 correspond aux codages à blanc¹⁴.

Annexe 4
Distribution des codages initial et arbitré

¹⁴ Dans l'échantillon 'activité' arbitré, le taux de codes initiaux restés à blanc est de 17,6% en 2006, 6,1% en 2007, 5,8% en 2008 et 5,1% en 2009.

On observe toutefois des différences plus importantes entre les deux distributions pour les postes de la nomenclature suivants (niveau division) :

2006 (NAF révision 1)	2007 NAF révision 1)	2008 (NAF révision 1)	2009 (NAF révision 2)
- Sylviculture, exploitation forestière, services annexes (division 02) - Pêche, aquaculture, services annexes (division 05) - Extraction d'hydrocarbures, services annexes (division 11) - Autres industries extractives (division 14) - Industries textile (division 17) - Industries du cuir et de la chaussure (division 19) - Travail du bois et fabrication d'articles en bois (division 20) - Industries du caoutchouc et des plastiques (division 25) - Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur (division 40) - Commerce et réparation automobile (division 50) - Commerce de gros et intermédiaires du commerce (division 51) - Transports par eau (division 61) - Intermédiation financière (division 65) - Assurance (division 66) - Administration publique (division 75) - Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de Biens pour usage propre (division 96) - Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de Services pour usage propre (division 97)	- Sylviculture, exploitation forestière, services annexes (division 02) - Pêche, aquaculture, services annexes (division 05) - Autres industries extractives (division 14) - Industries de l'habillement et des fourrures (division 18) - Travail du bois et fabrication d'articles en bois (division 20) - Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (division 30) - Assurance (division 66) - Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de Services pour usage propre (division 97)	- Extraction d'hydrocarbures, services annexes (division 11) - Extraction de minerais d'uranium (division 12) - Industries du cuir et de la chaussure (division 19)	- Extraction d'hydrocarbures (division 06) - Collecte et traitement des eaux usées (division 37) - Services d'information (division 63) - Activités liées à l'emploi (division 78) - Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (division 95) - Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique (division 97)

A noter : les postes identifiés ici comme fragiles correspondent aux postes de la nomenclature :

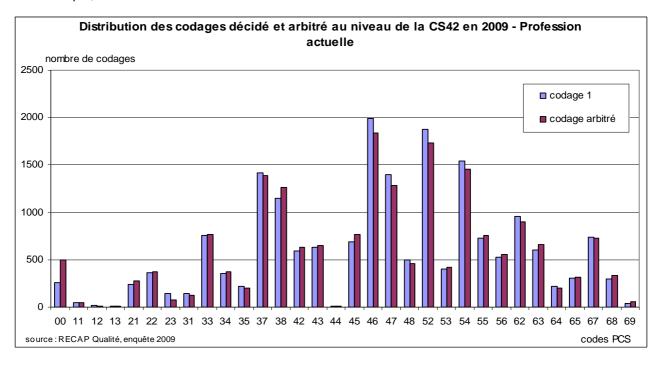
- dont la différence relative entre l'effectif initial et l'effectif arbitré est supérieure à 30%;
- dont l'effectif dans l'échantillon arbitré est au moins de 5 individus.

Certains postes fragiles sont les mêmes d'une année sur l'autre (extraction d'hydrocarbures, sylviculture, pêche,...), avec touteffois une diminution du nombre de postes fragiles entre 2006 et 2008, ce qui va dans le sens de l'amélioration du codage observée par ailleurs. Pour 2009, c'est différent avec l'introduction de la nouvelle nomenclature NAF révision 2 utilisée pour le codage du recensement, et de nouveaux postes fragiles apparaissent (fabrication de boissons, activités liées à l'emploi, ...). On note que tous les postes fragiles de 2009 (sauf l'extraction d'hydrocarbures) sont des postes créés avec le changement de nomenclature.

2.2.2. La profession actuelle

Là encore, les deux distributions au niveau de la CS en 42 postes sont assez semblables et ceci pour toutes les années.

Par exemple, en 2009:



Les postes ressortant comme les plus fragiles sont les suivants :

2006	2007	2008	2009
- Agriculteurs sur petite exploitation (CS 11) - Agriculteurs sur moyenne exploitation (CS 12) - Artisans (CS 21) - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (CS 23) - Professions libérales (CS 31) - Clergé, religieux (CS 44) - Employés administratifs d'entreprise (CS 54) - Chauffeurs (CS 64)	- Agriculteurs sur grande exploitation (CS 13) - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (CS 23) - Employés administratifs d'entreprise (CS 54)	- Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (CS 23)	- Agriculteurs sur moyenne exploitation (CS 12) - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (CS 23) - Ouvriers agricoles (CS 69)

On

A noter : les postes identifiés ici comme fragiles correspondent aux postes de la nomenclature :

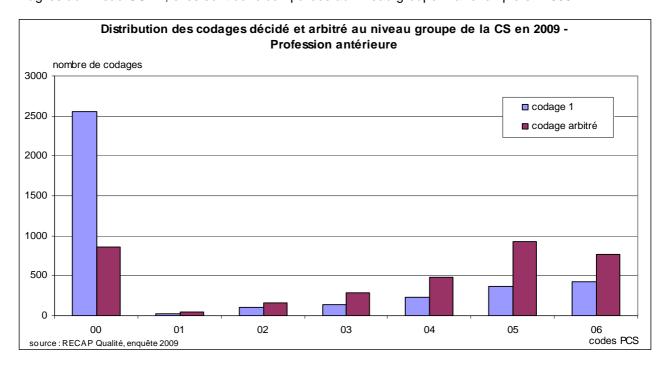
- dont la différence relative entre l'effectif initial et l'effectif arbitré est supérieure à **20%** (seuil retenu plus faible que pour l'activité, justifié par un moins grand nombre de poste 31 postes d'actifs pour la CS versus 88 postes pour les divisions de l'activité), et donc un effectif moyen par poste plus élevé) ;
 - dont l'effectif dans l'échantillon arbitré est au moins de 5 individus.

On ne retrouve pas exactement les mêmes catégories socioprofessionnelles d'une année sur l'autre. On observe néanmoins que la catégorie des Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (CS 23) figure dans la liste pour les 4 campagnes.

Pour toutes les années (cf annexe 4), le nombre de codes à blanc (00) est toujours supérieur pour le codage arbitré que pour le codage initial¹⁵. Concrètement, cela signifie que des libellés profession sont codés dans le recensement alors qu'ils ne devraient pas l'être (par manque d'informations ou ambiguïté)¹⁶.

2.2.3. La profession antérieure

Au vu des échantillons de taille plus faible pour la profession antérieure, les distributions sont trop fraciles au niveau CS 42, elles sont donc comparées au niveau groupe. Par exemple en 2009 :



On note particulièrement le nombre important de codages à blanc lors du codage initial, qui diminue fortement lors de l'arbitrage. Le phénomène observé est donc inverse de celui qui prévaut pour les 2 autres variables : l'expert arbitre arrive à coder ce qui ne l'était pas en phase initiale. Il faut préciser que pour la profession antérieure, les codages sont possibles au niveau CS 42, contrairement à la profession actuelle.

En 2009, le taux de codes initiaux restant à blanc dans l'échantillon est de 62,2% contre 21,1% pour les codes arbitrés¹⁷. Pour cette raison, les mêmes distributions ont été réalisées en structure et en ne tenant pas compte des codages à blanc sur le graphique qui suit :

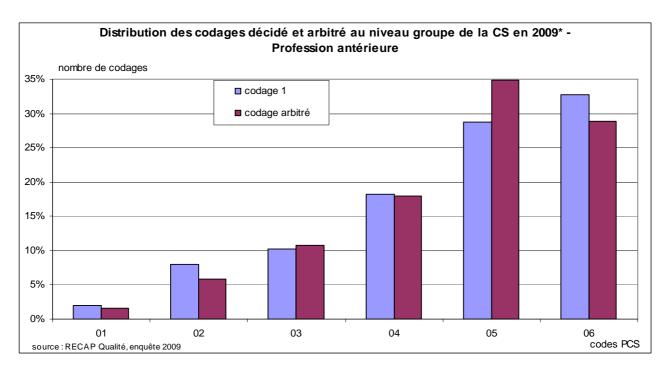
_

¹⁵ Dans l'échantillon 'profession actuelle' arbitré, les codages initiaux restant à blanc sont de 3% en 2006, 0,3% en 2007 et 2008 et 1,3% en 2009. Le taux de codages à blanc augmente lors de l'arbitrage : autour de 5,5% en 2006 et 2007 et de 2,5% en 2008 et 2009.

²⁰⁰⁶ et 2007 et de 2,5% en 2008 et 2009.

16 C'est aussi vrai pour l'activité, l'année 2006 mise à part. Par exemple en 2009, les codages initiaux restant à blanc représentent 5,1% contre 7,5% pour les codages arbitrés.

¹⁷ En 2007, on passe de 63,8% à 35,9%. En 2008, de 64,6% à 32%.



* en pourcentage et or codages à blanc

Un nombre important de codages à blanc sont finalement codés *in fine* parmi les employés (groupe 5 de la CS) : on passe de 369 cas en codage initial à 926 en codage arbitré.

Parmi eux, ce sont les postes des « Personnels des services directs aux particuliers » (CS 56), des « Policiers et militaires » (CS 53), et des « Employés civils et agents de service de la fonction publique » (CS 52) qui comptabilisent le plus de différence entre les deux distributions.

2.3. L'influence régionale

Le taux d'erreur de codage manuel a été calculé pour chaque Direction Régionale afin de faire apparaître une éventuelle **influence régionale**.

Distribution des taux d'erreur de codage manuel de l'activité (niveau division) par DR							
	2006	2007	2008	2009			
Maximum	41,9%	25,3%	18,4%	19,9%			
3eme quartile	34,0%	23,6%	15,6%	18,1%			
Mediane	32,3%	20,5%	14,4%	17,0%			
1er quartile	30,6%	18,2%	13,1%	16,7%			
Minimum	25,6%	15,5%	11,8%	13,1%			

La distribution se « resserre » au fil des années : entre la DR qui a le plus faible taux d'erreur et celle qui a le plus fort, l'écart est de 16,3 points en 2006 et de 6,8 points en 2009.

Le taux d'erreur augmente légèrement en 2009 mais il ne faut pas oublier le changement de nomenclature.

En 2009, la moitié des DR ont un taux d'erreur compris entre 16,7% et 18,1%.

Distribution des taux d'erreur de codage de la profession actuelle (niveau groupe) par DR										
2006 2007 2008 2009										
Maximum	23,4%	18,3%	16,0%	14,5%						
3eme quartile	17,1%	15,1%	12,2%	12,5%						
Mediane	15,6%	13,2%	11,4%	11,6%						
1er quartile	13,9%	12,2%	10,4%	10,4%						
Minimum	12,2%	10,7%	7,8%	9,2%						

Pour la profession actuelle, la même remarque peut être faite sur l'écart de la distribution : entre la DR qui a le plus faible taux d'erreur et celle qui a le plus fort, l'écart est de 11,2 points en 2006 et de 5,3 points en 2009.

En 2009, la moitié des DR ont un taux d'erreur compris entre 10,4% et 12,5%, soit entre deux points d'écart.

Distribution des taux d'erreur de codage de la profession antérieure (niveau groupe) par DR										
2006 2007 2008 2009										
Maximum		68,3%	70,0%	61,8%						
3eme quartile		32,3%	41,7%	41,6%						
Mediane		28,8%	36,8%	37,6%						
1er quartile		24,2%	31,1%	32,9%						
Minimum		15,9%	26,5%	26,1%						

Les taux d'erreur de codage de la profession antérieure sont très importants pour certaines DR : 61,8% en 2009, 70% en 2008, ... Pour les trois années, les taux maximums sont à attribuer à trois DR différentes.

En 2007, l'écart est de 52,4 points entre la DR qui a le plus fort taux d'erreur et celle qui a le plus faible. En 2009, cet écart reste important - 35,7 points - et l'ajustement se fait plutôt vers le haut. Alors que le taux d'erreur le plus faible est de 15,9% en 2007, il passe à 26,1% en 2009.

A noter à nouveau toutes les précautions qu'il convient de prendre pour analyser les taux d'erreur de codage de la profession antérieure : moins de variables auxiliaires que pour la profession actuelle et un échantillon de taille 5 fois moins importante, donc des résultats plus fragiles.

Au vu de ces seuls résultats et la profession antérieure mise à part, on note la baisse des taux d'erreur de codage manuel entre 2006 et 2009, ce qui confirme l'amélioration du niveau d'expertise des gestionnaires de reprise en région.

CONCLUSION

Les quatre enquêtes annuelles RECAP-Qualité ont permis d'analyser les distributions macro des codages initial et arbitré. Au niveau de ces statistiques globales (cf partie II/B/), les distributions sont assez proches, la profession antérieure mise à part.

Toutefois, plus on descend à un niveau d'étude fin, plus les taux d'erreur de codage sont importants. Pour exemple, le taux d'erreur de codage de l'activité est supérieur de 3 points au niveau détaillé de la NAF par rapport au niveau division.

Les taux d'erreur diminuent régulièrement depuis 2006. En niveau NAF, le taux d'erreur de codage de l'activité diminue de 6,4 points entre 2006 et 2009. Pour la profession actuelle en niveau CS 42, on note une baisse de 8,5 points du taux d'erreur de codage.

Les taux d'erreur du codage de l'activité et de la profession actuelle sont, à tout niveau, inférieurs à 15% en 2009, soit 85% de codages initiaux corrects.

Quelques pistes de réflexion :

Afin de savoir si la tendance à la baisse se confirme, il faut attendre les résultats de l'enquête RECAP Qualité de 2011 qui seront disponibles courant 2012 (la campagne 2010 n'ayant pu être réalisée pour raisons budgétaires).

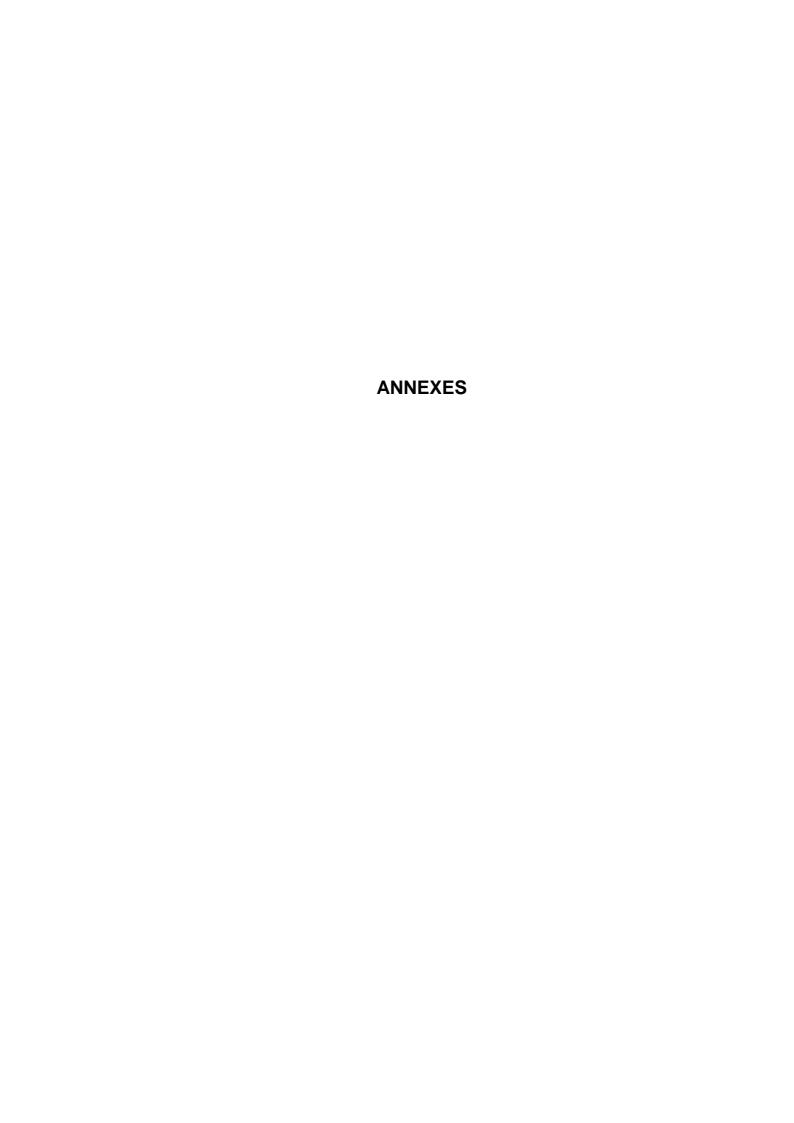
Le codage de la profession antérieure donnant des résultats bien à part (taux d'erreur de codage et codages à blanc plus importants que pour les autres variables), une attention particulière devra être portée sur le traitement de cette variable dans les campagnes futures de Recap.

En 2006, l'échantillon de la campagne RECAP-Qualité privilégiait les codages qui avaient été réalisés manuellement. Il était considéré que les taux d'erreur automatiques étaient forcément beaucoup moins importants qu'en reprise. Pourtant, au vu des résultats des campagnes suivantes, les taux d'erreur automatiques ne sont pas aussi faibles qu'attendu. Le contrôle des processus automatiques est donc important, et une amélioration de la qualité des processus automatiques est aussi un objectif à poursuivre .

Le codage automatique de l'activité est séparé en deux sous-processus : le codage automatique seul et le codage automatique complété par SICORE (Système Informatisé de COdage des Réponses aux Enquêtes). De 2006 à 2009, le taux d'erreur de codage est très sensiblement inférieur pour le deuxième sous-processus (cf. tableaux en annexe 3), ce qui laisse penser que le codage automatique devrait être complété plus souvent par SICORE. En effet, on a une différence de 1,7 points entre ces deux codages en 2006 et de 5,2 points en 2009 au niveau division.

Bibliographie

- [1] Bertrand Ph., Chauvet G., Christian B., Grosbras J.-M., « Les plans de sondage du nouveau recensement » et « Données produites par le recensement rénové de la population », JMS 2002 [2] Durr J.-M., Dumais J., « La rénovation du recensement français », revue *Techniques d'enquête* de Statistique Canada, volume 28, n°1, juin 2002
- [3] Godinot A., « La rénovation du recensement de la population », INSEE, *Courrier des statistiques*, n°105-106, juin 2003
- [4] Cézard M., Lefebvre O., « La qualité du recensement », décembre 2008, disponible sur le site : http://unstats.un.org/unsd/censuskb20/Attachment478.aspx
- [5] CNIS Commission nationale d'évaluation du recensement de la population, « Comprendre la population légale de votre commune, des enquêtes de recensement » : http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/presse/doc/Comprendre_poplegale_commune.pdf



Annexe 1 : Bulletin individuel

* EXEMPLY COUNT OFFICE WHEREIN		Cadre à remplir per l'agent recenseur	
Nom : Pránom :			
Adresa :		déat commune	
Sexe Massculin □ 1 Férminin I	□: SEXE	6 La sulte du questionnaire s'adresse	
Date et lieu de naissance	u. Jeke	aux personnes de 14 ans ou plus.	
NOSSI IN MINAI	ANAI	✓ Vivez-vous en couple ? Oul 🗀 1 Non 🗀 2 C	
s: CNAI (cnai_c_c)		Quel est votre état matrimonial légal ? MATF Célibataire (jamais légalement manéle)	
DPNAI PNAI (pnai_c_		Mariôlal (ou séparôle) mais non divorcélej)	
dipartement of pays pour l'illianger, bentos Si vous étos nó(o) à l'étranger, en quelle		Divorcé(a)	
année étes-vous arrivé(e) en France ?	ARRIV	Quel(s) diplôme(s) avez-vous? DIPL Vous n'avez pas été scolarisé(s)	
Quelle est votre nationalité ? • Française	INAT	Aucun diplôme mais scolarité jusqu'en école primaire ou au collège	
Vous étes né(e) françaisie). Vous étes devenu(e) françaisie) ger ces		Aucun diplôme mais scolarité au-dalà du collège	
par resuralisación, per declaración, a voiro may La indiquez votre mationeritá à la necisa	9080 2	BEPC, brevet diamentaire, brevet des collèges	
NATN (natn_c_c)		BEP Baccalauréet général, brevet supérieur	
Etrangère Lindiquez votre nationalité : NATE (nate)		Baccalaur Baccalaur	
Étes-yous inscrit(e) dans un établisse		Diplôme de 1° cycle universitaire, 8TS, DUT, diplôme des professions sociales ou	
d'enseignement pour l'année scolaire Y compris apprentissage ou études supérieurs		de la santé, d'infirmierlère). 📗 tr • Diplôme de 2° ou 3° cycle universitaire	
Out 1 1 Non 2 Si out, où est situé cet établissement d	ETUD	fy compris médicine, pharmacia, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, etc 🔲 🕾	
Dens la commune où vous résidez jou di mone artondescences pour rare, Lyon, Marselli	lars in <u>IL</u> ETUD	Quelle est votre situation principale ? SITUAT	Г
Cans une autre commune (ou un aure and Indiquez cette autre commune :	ndeservery . 🔲 z	Emploi (salarié ou à votre compte, y compris aide d'une personne dans son travelé	
CETU		cocher pus passer en Apprentissage sous contrat ou stage rémunèré	
On habitate years to 4% bander 2016	DOM:	cocher puis passer on Etudes (660vs, 6cudant) ou stage non rémunéré	
Où habitiez-vous le 1º janvier 2010 Les enfanes nés après ceue date ne sont par • Dans le même logement que maintenant .	s concernés.	Châmage ûnscrit ou non au pôle emploé	
 Cons un autre logement de la même commu gou du mome anondésientent pour rare, Lyon, Marse 	nv	encien selerié ou ancien indépendant) s • Femme ou homme au foyer. S	
 Dans une autre commune pu un autre arrondissement pour maris, syon, man 	salis 🔲 s	Autre situation	
CRAN (cran_c_c)		SI vous avez un emploi occasionnel ou de três courte durée, ou si vous êtes en apprentissage ou en stage rémunéré, cochez « Oui ».	
DRAN PRAN (pran_		SI yous lifes on congri maladie ou de matemitid, cocher « Oul ». Oul 🖒 cocher puis passar en 🔽	
Stephens 2, September 2017		Non cocher pais passer on □	

5) vous ne travaillez pas actuellement, répondez	Occupez-vous voere emplot : TP
aux questions 🖸 à 🖸	à temps complet ? 🔲 (à temps partiel ? 🔲 :
Avez-vous déjà travaillé ? DEJAT Out	Etes-vous: STAT Independent ou à votre compte 7
Etiez-vous : STATAV + salarit\(\) ou stagsare r\(\) rowpendant ou \(\) votre compte 1	setendar 1
Vous eidlez une personne dans sen travell sans être rémunérable	24 St vous êtes à votre compte ou chef d'entreprise
Quelle était votre profession principale ?	Aucum 0 1 a 9 0 1 10 ou plus 0 2
PROFA (profa_c_c)	SI vous n'étes pas salarié, quelle est votre
15 Cherchez-vous un emploi ? RECH + Out, deputs un entre d'un en	profession ? soyo proce no comple := reconstr = pri non = communication = profession = professio
7 La suite du questionnaire s'adresse aux	La sulte du questionnaire s'adresse aux salariés.
personnes qui travaillent actuellement. Si seus asincer plusieurs emplois, décrèse uniquement seus emploi principal aux quantens amploi principal aux quantiers a	Quel est votre type de contrat ou d'emploi ? EMPL • Emplo: sans limita de durée, CDI (contrat à durée indéterminée), titulaire de la fonction publique
Quel est le nom de l'établissement qui vous emploie ou que vous dirigez ? 5! vous diss intérimaire, préciser le nom de l'établissement où vous faites votre mission. Si vous altes à votre compte, inscrince	Contrat d'apprentesage Pacé par une agence d'intérim
RS	Autre emple a dide. Autre emple a dide l'imitie, CDD (contel à durée d'Ammand, confret court selectrise, escritaire, etc. 4
Quelle est l'activité de cet établissement ? Soyez très précis (par exemple : « REPARATION AUTOMOBILE »). E'V s'agri d'une exploitation agricole, préciser àgalement l'orientation des productions (rigne, élavage de volatiles, etc.). ACTET (actet_c_c)	Dans votre emploi, étes-vous : POSP Intercouvre, ouvrier spéciales 7
Quelle est l'adresse de votre lieu de travail ? Indiquez l'endroit où vous commencez habituoillement votre travail (example: 18, boulinard Pretiour) u de motte n'es pae lieu more a variable ». si vous esveller a loire domicile neur « d domicile ». si vous esveller chez un persculer, neur « paréculer ».	agent de matrise, matrise administrative ou commerciale, VRP T
VARDOMPART	amployé (per exemple : de bureau, de commercia, de la restauration, de maison) 7
Est-ce dans la commune où vous résidez ? ou dans l'arrendessament pour Paris, Lyon, Marsaelle) ILT Dul Non Si non, indiquez le commune où vous travaillez : CLT (clt c c)	Quelle est votre profession principale ? Soyaz prácis: Par azample: « CASSERE » (at non « EMPLOYEE »), « CHEF DE SENVICE CLEMITELE » (at non « CADRE »). Si vous êtes agent de la fonction publique d'État, tamitantale ou hospitalière, indiquiez votre grade (corps, catégorie, etc.)
DLT PPLT	PROFS (profs_c_c)
Sharkewet of paying pay Wanger	Dans votre emploi, quelle est votre fonction
Quel mode de transport principal utilisez-vous le plus souvent pour aller travailler ? TRANS • Pet de transport 1 1 1 1 1 1 1 1 1	principale ? FONC • Production, exploitation, chamilier
NUTRO DESCRIPTION DE CENTRALIS DE PROPOSITION DE SUPERIORIS DE SET SU PROPOSITION DE SET	THE TREE CAN PROPERTY OF THE PARTY OF T
	VOKE parisipation THE TRANSPORT INCIDENT CHARGE GLOBBER THE STREET OF ADMINISTRATE OF DOCE :

Annexe 2 : Les échantillons de la campagne RECAP Qualité

ECHANTILLONS DE LA CAMPAGNE RECAP QUALITE PAR VARIABLE, PAR ANNEE ET PAR PROCESSUS DE CODAGE										
ACTIVITE										
Proce	ssus de codage	2006	2007	2008	2009					
Codage automatique	Automatique	2 000	6 000	6 000	6 000					
Codage automatique	Automatique + SICORE	2 000	6 000	6 000	6 000					
Codage manuel	Recap avec choix SIRET	2 000	6 000	6 000	6 000					
Codage mander	Recap avec choix d'un code NAF	46 181	33 000	33 069	33 079					
	52 181	51 000	51 069	51 079						
PROFESSION ACTUELLE										
Proce	ssus de codage	2006	2007	2008	2009					
Codaç	ge automatique	2 000	6 000	6 000	6 000					
Cod	dage manuel	48 520	33 376	33 587	33 593					
	TOTAL	50 520	39 376	39 587	39 593					
	PROFESSION ANTERIEURI	E	Γ	Γ						
Proce	ssus de codage	2006	2007	2008	2009					
Codaç	Codage automatique									
Cod	dage manuel		6 238	6 379	6 333					
	TOTAL		7 238	7 379	7 333					

Annexe 3: Tableaux synoptiques

TABLEAU SYNOPTIQUE 2006

ACTIVITE (NIVEAU DIVISION)

ECHANTILLON

Pr	ocessus de codage	Echantillon Echantillon arbitré		Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré ¹⁸	Nombre de mauvais codages	Taux d de coda l'activ	age de	
	ne	2 000	131	Convergents	1 769	0	0	0,0	0.5	
<u>e</u>	atiq	2 000	131	Divergents	231	131	108	82,4	9,5	
tide	ů			dont NAF divergents	159	131	108	82,4		
Codage automatique	Automatique			dont NAF convergents	72	0	0	0,0		
an	+	2 000	49	Convergents	1 617	0	0	0,0	7,8	
age	tomatique SICORE	2 000	49	Divergents	383	49	20	40,8	7,0	
bo	nat			dont NAF divergents	76	49	20	40,8		
	Recap avec Automatique			dont NAF convergents	307	0	0	0,0		
	èc	0.000	470	178 Convergents	1 337	0	0	0,0	440	
 	Recap avec choix SIRET	2 000	178	Divergents	663	178	76	42,7	14,2	
nue	oix J			dont NAF divergents	312	178	76	42,7		
ma	Re			dont NAF convergents	351	0	0	0,0		
ge	о Б ⊏ щ	46 181	10 738	Convergents	20 469	0	0	0,0	33,1	
Codage manuel	Recap avec choix d'un code NAF	40 101	10 7 30	Divergents	25 712	10 738	6 376	59,4	33,1	
0	cag ode			dont NAF divergents	5 028	2 836	2 019	71,2		
	8 7 S			dont NAF convergents	20 684	7 902	4 357	55,1		
		des c	onvergen	ts	25 192	0	0			
Total		des	26 989	11 096	6 580					
-	d	divergente	5 575	3 194	2 223					
	des	s divergnents	convergente	21 414	7 902	4 357				
	L	TO	ΓAL :		52 181	11 096	6 580			

¹⁸ En 2006, tous les codages divergents ne sont pas arbitrés car la définition du niveau de codage pour les années suivantes n'est pas la même. En 2007, 2008 et 2009, on parle de convergence en niveau NAF et PCS alors qu'en 2006, la convergence était retenue à un niveau plus agégé. Ainsi, les divergents qui apparaissent cidessus pouvaient être considérés comme convergents en 2006 et n'ont donc pas été arbitrés.

POPULATION TOTALE

Processus de codage		Population		Taux d'erreur de codage de l'activité par sous- processus %	Taux d'erreur de codage de l'activité par processus %	Taux d'erreur global %	
age atique	Automatique	594 086	37,1%	9,5	0.0		
Codage automatiqu	Automatique + SICORE	94 733	5,9%	7,8	9,3		
age iuel	Recap avec choix SIRET	ap avec x SIRET 618 487 38,6%		14,2	200	15,5	
Codage manuel	choix SIRET Recap avec choix d'un code NAF	293 218	18,3%	33,1	20,2		

TOTAL 1 600 524

PROFESSION ACTUELLE (NIVEAU CS 42)

ECHANTILLON

	Echantillon Echantillon arbitré		Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de cod la prof	l'erreur age de ession %
Codage	Codage 2 000		Convergents	1 485	0	0	0	12,2
automatiqu	ie 2 000	322	Divergents	515	322	152	47,2	12,2
Codage	48 520	14895	Convergents	25 327	0	0	0,0	26,6
manuel	46 320	14093	Divergents	23 193	14 895	8 285	55,6	20,0
Total:		des convergents		26 812	0	0		
Total.	des divergents			23 708	15 217	8 437		
	50 520	15 217	8 437					

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Popula	ation	Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %						
Codage automatique	1 185 999	76,3%	12,2	15,6						
Codage manuel	369 124	23,7%	26,6	13,0						

TOTAL 1 555 123

ACTIVITE (NIVEAU DIVISION)

ECHANTILLON

						1			
_	cessus codage	Echantillon Echantillon arbitré		Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de cod	d'erreur age de vité %
	ne	6 000	819	Convergents	5 372	388	5	1,3	6,1
ank	atiq	6 000	019	Divergents	628	431	205	47,6	0,1
Codage automatique	Automatique			dont NAF divergents	449	314	199	63,4	
nton	Au			dont NAF convergents	179	117	6	5,1	
e aı	en E	6 000	1 022	Convergents	5 049	350	15	4,3	6,0
dag	Automatique + SICORE	0 000	1 022	Divergents	951	672	101	15,0	0,0
S	Col			dont NAF divergents	241	177	<i>7</i> 5	42,4	
	A A			dont NAF convergents	710	495	26	5,3	
	ec ET	6 000	1 678	Convergents	4 108	289	6	2,1	7,8
_	Recap avec choix SIRET	0 000	1 678	Divergents	1 892	1 389	279	20,1	7,0
nue	ecap oix (dont NAF divergents	962	689	229	33,2	
Codage manuel	Re			dont NAF convergents	932	700	50	7,1	
age	ec n F	33 000	14 304	Convergents	14 562	1 001	85	8,5	23,1
Sod	Recap avec choix d'un code NAF	33 000	14 304	Divergents	18 438	13 303	4 612	34,7	23,1
	Recap choix c			dont NAF divergents	3 729	2 654	1 151	43,4	
	Re cl ca			dont NAF convergents	14 709	10 649	3 461	32,5	
		de	s converg	ents	29 091	2 028	111		
Total		de	es diverge	ents	21 909	15 795	5 197		
7		des diverg	ents dont N	AF divergente	5 381	3 834	1 654		
	des divergnents dont NAF convergente					11 961	3 543		
		T	OTAL:		51 000	17 823	5 308		

POPULATION TOTALE

Pro	ocessus de codage	Population		Taux d'erreur de codage de l'activité par sous- processus%	Taux d'erreur de codage de l'activité par processus%	Taux d'erreur global %
ge tique	Automatique	609 594	37,7%	6,1		
Codage automatique	Automatique + SICORE	94 494	5,8%	6,0	6,1	0.0
ge	Recap avec choix SIRET 621 80					9,8
Codage manuel	Recap avec choix d'un code NAF	291 668	18,0%	23,1	12,7	

TOTAL 1 617 557

PROFESSION ACTUELLE (NIVEAU CS 42)

ECHANTILLON

Processus codage		Echantillon	Echantillon arbitré		Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de cod la prof	d'erreur dage de fession %	
Codage	÷	6 000	1 689	Convergents	4 790	479	19	4,0	10,2	
automatiq	lue	0 000	1 009	Divergents	1 210	1 210	421	34,8	10,2	
Codage)	33 376 17 193		Convergents	17 723	1 770	109	6,2	21,9	
manuel		33 370	17 193	Divergents	15 653	15 423	6 138	39,8	21,9	
Total:		de	s conver	gents	22 513	2 249	128			
TOTAL.		des divergents			16 863	16 633	6 559			
TOTAL:				39 376	18 882	6 687				

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Popula	ntion	Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %
Codage automatique	1 190 978	75,8%	10,2	12.0
Codage manuel	380 795	24,2%	21,9	13,0

TOTAL 1 571 773

PROFESSION ANTERIEURE (NIVEAU CS 42)

ECHANTILLON

Processus de codage echantillon		Echantillon arbitré	Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de co	d'erreur dage de ession %		
Codage	Codage 1,		164	Convergents	721	38	4	10,5	20,7	
automatiq	ue	1 000 164		Divergents	279	126	59	46,8		
Codage	!	6 238	1 876	Convergents 2 561 26		3	11,5	25.1		
manuel		6 238 1 87		Divergents	3 677	1850	952	51,5	35,1	
Total:		des convergents			3 282	64	7			
Total.		des divergents				1 976	1 011			
	TOTAL:						1 018			

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Popula	ation	Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %
Codage automatique	937 410	82,2%	20,7	22.2
Codage manuel	203 483	17,8%	35,1	23,2

TOTAL 1 140 893

ACTIVITE (NIVEAU DIVISION)

ECHANTILLON

	CHANTILLON								
Process	sus de codage	Echantillon	Echantillon arbitré		Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	d'erre coda	ux eur de ge de ⁄ité %
	ne	6 000	1 212	Convergents	5 319	531	2	0,4	5,0
enl	atiq	0 000	1 2 1 2	Divergents	681	681	281	41,3	5,0
natic	omatique			dont NAF divergents	495	495	277	56,0	
Itom	Au			dont NAF convergents	186	186	4	2,2	
Codage automatique	e au	6 000	1 365	Convergents	5 150	515	3	0,6	2,2
dago	Automatique + SICORE	6 000	1 303	Divergents	850	850	99	11,6	۷,۷
SIC			dont NAF divergents	214	214	73	34,1		
	Aut			dont NAF convergents	636	636	26	4,1	
	ec =T	6 000	2 323	Convergents	4 085	408	1	0,2	5,0
_	av SIRI	6 000	2 323	Divergents	1 915	1 915	292	15,2	5,0
nne	Recap avec choix SIRET			dont NAF divergents	1 013	1 013	272	26,9	
ma	She che			dont NAF convergents	902	902	20	2,2	
Codage manuel	ec n F	33	19 798	Convergents	14 731	1 460	49	3,4	16,2
Sod	Recap avec choix d'un code NAF	069	19 790	Divergents	18 338	18 338	4 870	26,6	10,2
	scap noix ode			dont NAF divergents	3 789	3 189	1 469	46,1	
	8 2 2			dont NAF convergents	14 549	14 549	3 401	23,4	
		C	des convei	gents	29 285	2 914	55		
Total:			des diverç	gents	21 784	21 784	5 542		
TOLAL.		des divergents dont NAF divergente			5 511	4 911	2 091		
	de	es diverg	gnents dont N	16 273	16 273	3 451			
		٦	ΓΟΤΑL :		51 069	24 698	5 597		

POPULATION TOTALE

	1 OI CLATION TOTALL									
Pro	ocessus de codage	Population		Taux d'erreur de codage de l'activité par sous- processus%	Taux d'erreur de codage de l'activité par processus%	Taux d'erreur global %				
ge tique	Automatique	650 170	35,7%	5,0						
Codage automatique	Automatique + SICORE	103 119	5,7%	2,2	4,6	7.0				
ge	Recap avec choix SIRET	726 576	39,9%	5,0		7,0				
Codage manuel	Recap avec choix d'un 342 code		18,8%	16,2	8,6					

TOTAL 1 822 700

PROFESSION ACTUELLE (NIVEAU CS 42)

ECHANTILLON

Processu de codag	_	Echantillon	Echantillon arbitré	Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de co la pro	d'erreur dage de ofession %	
Codage	Codage 6 000 17		1779	Convergents	4 690	469	6	1,3	7,9	
automatiq	ue	0 000 1773		Divergents	1 310	1 310	414	31,6	7,9	
Codage	•	33 376	17819	Convergents	onvergents 17 171 1 645 55		55	3,3	19,2	
manuel		33 370	17019	Divergents	16 416	16 174	5 791	35,8	19,2	
Total:		des convergents			21 861	2 114	61			
Total.		des divergents				17 484	6 205			
		TO	TAL:		39 587	19 598	6 266			

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Popula	ntion	Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %				
Codage automatique	1 334 598	75,5%	7,9	10.7				
Codage manuel	433 331	24,5%	19,2	10,7				

TOTAL 1 767 929

PROFESSION ANTERIEURE (NIVEAU CS 42)

ECHANTILLON

CONACTICEOR										
		Echantillon arbitré	Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	de c	x d'erreur odage de ofession %		
Codage	е	1 000 264	264	Convergents	817	81	6	7,4	14,5	
automatio	que	1 000 20-		Divergents	183	183	84	45,9	9	
Codage	е	6 379	4180	Convergents	2 263	64	9	14,1	40,3	
manue	l	0 3/9 4100		Divergents	4 116	4 116	2 250	54,7	4,7	
Total:	Total		des convergents			145	15			
i olai .		des divergents			4 299	4 299	2 334			
TOTAL:						4 444	2 349			

POPULATION TOTALE

Processus de codage	Popula	ation	Taux d'erreur de codage de l'activité %	Taux d'erreur global %				
Codage automatique	1 008 560	82,1%	14,5	19,1				
Codage manuel	219 802	17,9%	40,3	19,1				

TOTAL 1 228 362

ACTIVITE (NIVEAU DIVISION)

ECHANTILLON

	essus de odage	Echantillon Echantillon arbitré		Qualité	Echantillon	Echantillon arbitré	Nombre de mauvais codages	d'err coda	aux eur de age de ivité %
	ne	6 000	1 442	Convergents	5 064	506	1	0,2	8,1
ank	Automatique	8 000	1 442	Divergents	936	936	476	50,9	0, 1
Codage automatique	ntom			dont NAF divergents	697	697	466	66,9	
uton	Aı			dont NAF convergents	239	239	10	4,2	
e at	+ •	6 000	1 520	Convergents	4 977	497	3	0,6	2,9
dag	Automatique SICORE	0 000	1 520	Divergents	1 023	1 023	144	14,1	2,9
S	SIC			dont NAF divergents	328	328	136	41,5	
	Aut	Aut		dont NAF convergents	695	695	8	1,2	
	ec ET	6 000	2 461	Convergents	3 932	393	1	0,3	5,5
_	Recap avec choix SIRET	0 000	2 40 1	Divergents	2 068	2 068	320	15,5	5,5
une	ecap oix (dont NAF divergents	1 050	1 050	295	28,1	
ma	0			dont NAF convergents	1 018	1 018	25	2,5	
age	epo ode	33 079	19 481	Convergents	15 095	1 497	62	4,1	17,8
Codage manuel	Recap avec choix d'un code NAF	33 07 9	19 401	Divergents	17 984	17 984	5 274	29,3	17,0
	ecap ix d' N			dont NAF divergents	3 777	3777	1 666	44,1	
	R _c			dont NAF convergents	14 207	14 207	3 608	25,4	
			des convergei	nts	29 068	2 893	67		
Total			ts	22 011	22 011	6 214			
Tc		des dive	ergents dont NAF	divergente	5 852	5 852	2 563		
	des divergnents dont NAF convergente 16 159 16 159 3 651								
			TOTAL:		51 079	24 904	6 281		

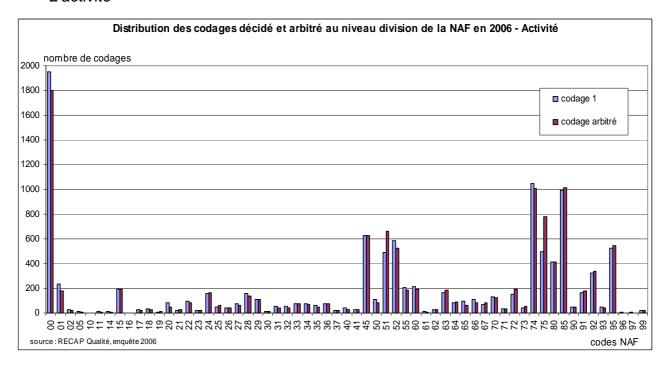
POPULATION TOTALE

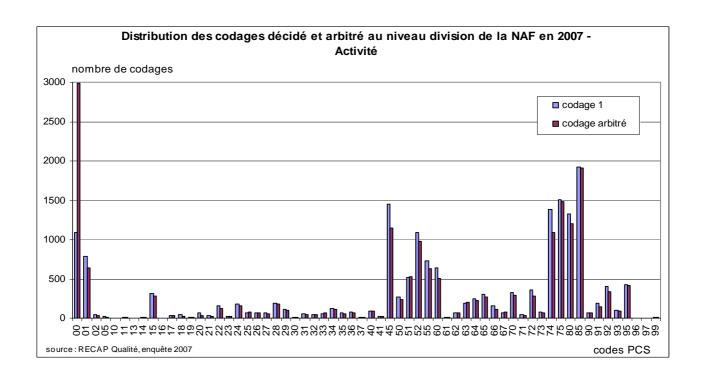
10102/11011101/122								
Pro	ocessus de codage	Population		Taux d'erreur de codage de l'activité par sous- processus%	Taux d'erreur de codage de l'activité par processus%	Taux d'erreur global %		
age atique	Automatique	746 035	41,2%	8,1				
Codage automatique	Automatique + SICORE	51 849	2,9%	2,9	7,8	0.7		
ige Jel	Recap avec choix SIRET	687 395	37,9%	5,5		8,7		
Codage	Recap avec choix d'un code NAF	326 088	18,0%	17,8	9,5			

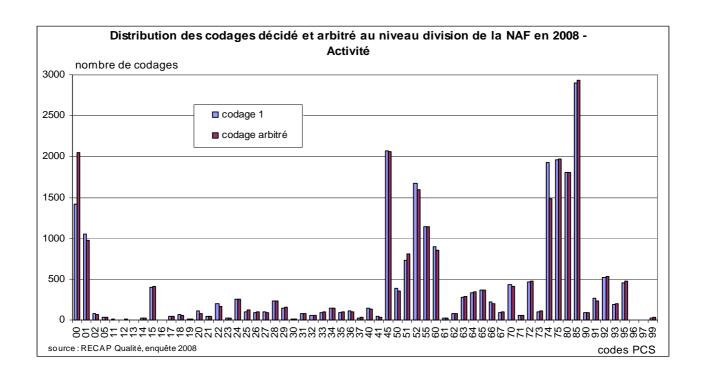
TOTAL 1 811 367

Annexe 4 : Distribution des codages initial (décidé) et arbitré

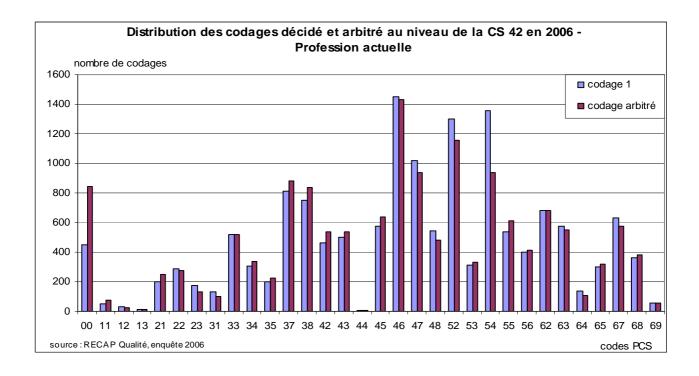
L'activité

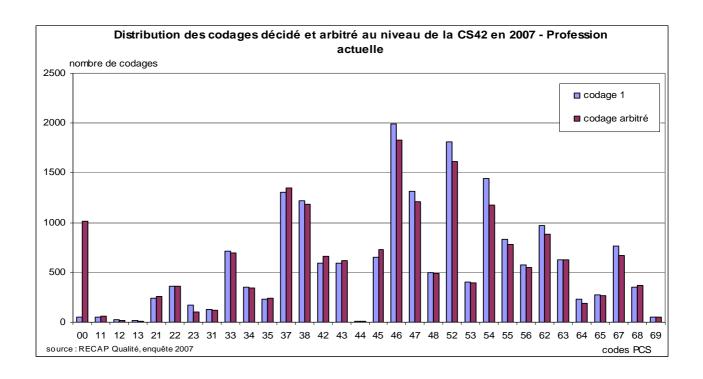


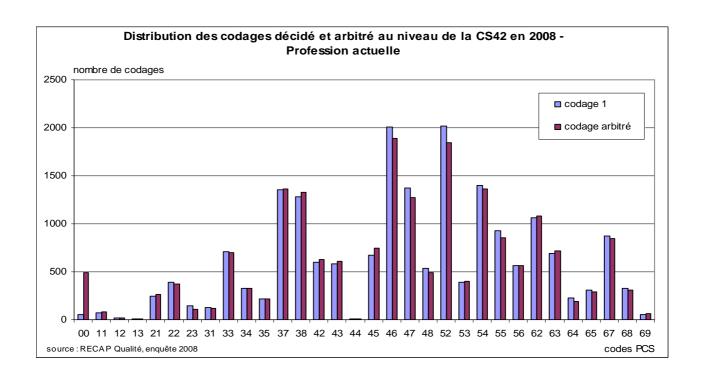




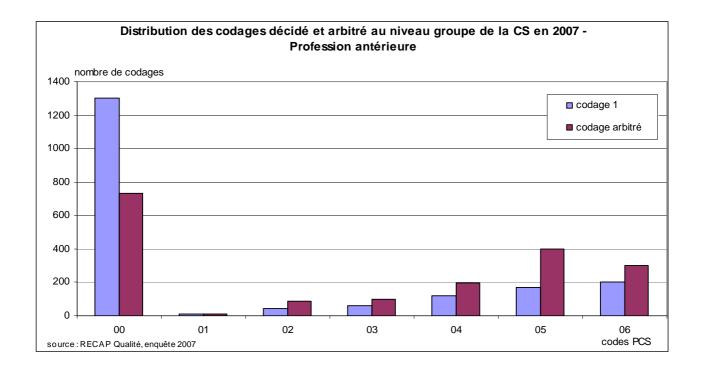
La profession actuelle (niveau CS42)

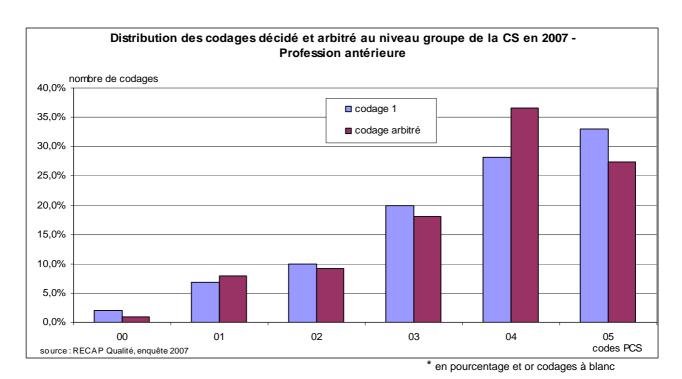


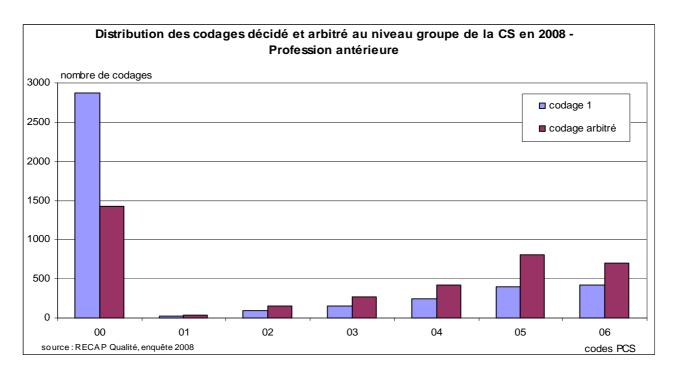


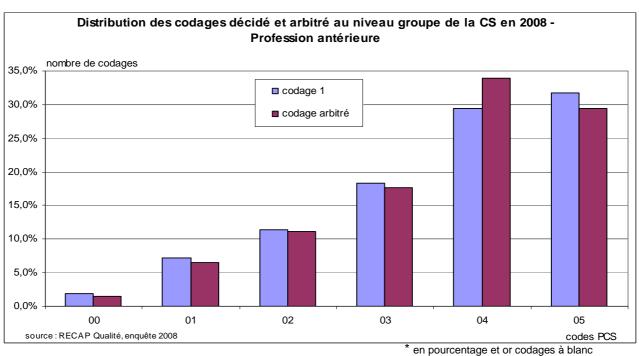


La profession antérieure (niveau groupe)









ANNEXE 5 : Nomenclatures activité et profession

Activité : NAF révision 1 - Niveau division (62 postes)

NAF rév. 1 Niveau 60 - Liste des divisions

NAF rev	. 1	Niveau 60 - Liste des divisions		
Section	Libellé des sections	Code division	Intitulé	
		01	Agriculture, chasse, services annexes	
A	AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE	02	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes	
В	PÊCHE, A QUA CULTURE, SERVICES ANNEXES	05	Pêche, aquaculture, services annexes	
		10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe	
		11	Extraction d'hydrocarbures ; services annexes	
С	INDUSTRIES EXTRACTIVES	12	Extraction de minerais d'uranium	
		13	Extraction de minerais métalliques	
		14	Autres industries extractives	
		15	Industries alimentaires	
		16	Industrie du tabac	
		17	Industrie textile	
		18	Industrie de l'habillement et des fourrures	
		19	Industrie du cuir et de la chaussure	
		20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	
		21	Industrie du papier et du carton	
		22	Edition, imprimerie, reproduction	
		23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	
		24	Industrie chimique	
		25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	
D	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	
		27	Métallurgie	
		28	Travail des métaux	
		29	Fabrication de machines et d'équipements	
		30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	
		31	Fabrication de machines et appareils électriques	
		32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	
		33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	
		34	Industrie automobile	
		35	Fabrication d'autres matériels de transport	
		36	Fabrication de meubles ; industries diverses	
		37 40	Récupération	
Е	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, ET D'EAU	40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	
F	CONSTRUCTION	45	Captage, traitement et distribution d'eau Construction	
	- Continue non	50	Commerce et réparation automobile	
G	COMMERCE; RÉPARATIONS AUTOMOBILE ET	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	
	D'ARTICLES DOM ESTIQUES	52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	
Н	HÔTELS ET RESTAURANTS	55	Hôtels et restaurants	
		60	Transports terrestres	
		61	Transports par eau	
1	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	62	Transports aériens	
		63	Services auxiliaires des transports	
		64	Postes et télécommunications	
		65	Intermédiation financière	
J	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	66	Assurance	
		67	Auxiliaires financiers et d'assurance	
		70	Activités immobilières	
		71	Location sans opérateur	
K	IMM OBILIER, LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES	72	Activités informatiques	
	E. MOEO	73	Recherche et développement	
		74	Services fournis principalement aux entreprises	
L	ADMINISTRATION PUBLIQUE	75	Administration publique	
М	EDUCATION	80	Education	
N	SANTÉET ACTION SOCIALE	85	Santé et action sociale	
		90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	
0	SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET	91	Activités associatives	
	PERSONNELS	92 93	Activités récréatives, culturelles et sportives	
			Services personnels	
		95	Activités des ménages en tant qu'employeur de personnel domestique	
Р	A CTIVITÉS DES MÉNA GES	96	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	
		97	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre	
Q	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	99	Activités extra-territoriales	

Activité : NAF révision 2 - Niveau division (88 postes) NAF rév. 2 Liste des divisions

NAF rév	. 2		s divisions
Section	Libellé des sections	Code Division	Intitulé
	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	01	Culture et production animale, chasse et services annexes
А		02	Sylviculture et exploitation forestière
		03	Pêche et aquaculture
	INDUSTRIES EXTRACTIVES	05	Extraction de houille et de lignite
		06	Extraction d'hydrocarbures
В		07	Extraction de minerais métalliques
		08	Autres industries extractives
		09	Services de soutien aux industries extractives
	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	10 11	Industries alimentaires Fabrication de boissons
		12	Fabrication de produits à base de tabac
		13	Fabrication de textiles
		14	Industrie de l'habillement
		15	Industrie du cuir et de la chaussure
		16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception
			des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
		17	Industrie du papier et du carton
		18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
		19	Cokéfaction et raffinage
		20	Industrie chimique
С		21	Industrie pharmaceutique
		22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
		23 24	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques Métallurgie
		25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des
		23	équipements
		26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
		27	Fabrication d'équipements électriques
		28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
		29	Industrie automobile
		30	Fabrication d'autres matériels de transport
		31	Fabrication de meubles
		32	Autres industries manufacturières
		33	Réparation et installation de machines et d'équipements
D	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air
	DE ONE, DE VIII EONE E D'AIRC CONDINIONNE	20	conditionné
E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	36 37	Captage, traitement et distribution d'eau Collecte et traitement des eaux usées
		38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
		39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
		41	Construction de bâtiments
F	CONSTRUCTION	42	Génie civil
		43	Travaux de construction spécialisés
	COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
G		46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
		47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	49	Transports terrestres et transport par conduites
Н		50	Transports par eau
		51	Transports aériens
		52	Entreposage et services auxiliaires des transports
		53	Activités de poste et de courrier
1	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	55 56	Hébergement Restauration
		58	Edition
	INFORMATION ET COMMUNICATION	59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de
			télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
J		60	Programmation et diffusion
-		61	Télécommunications
		62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
		63	Services d'information
		64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	l _	l.
		65	Assurance
	A CTIVITÉS IMMODII IÉDES	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
L	A CTIVITÉS IM M OB ILIÉRES	68	Activités immobilières
		69	Activités juridiques et comptables
	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	70 71	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
М		71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
		72	Recherche-développement scientifique
		73	Publicité et études de marché
		74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
		75	Activités vétérinaires

N	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	77	Activités de location et location-bail
		78	Activités liées à l'emploi
		79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et
			activités connexes
		80	Enquêtes et sécurité
		81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
		82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
0	ADM INISTRATION PUBLIQUE	84	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
Р	ENSEIGNEM ENT	85	Enseignement
Q	SANTÉ HUM AINE ET ACTION SOCIALE	86	Activités pour la santé humaine
		87	Hébergement médico-social et social
		88	Action sociale sans hébergement
	ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
R		91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
IX		92	Organisation de jeux de hasard et d'argent
		93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	94	Activités des organisations associatives
		95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
		96	Autres services personnels
Т	A CTIVITES DES MENAGES EN TANT	97	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
	QU'EMPLOYEURS ; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE	98	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens
	BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE		et services pour usage propre
U	ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	99	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

Profession : Nomenclature PCS 2003 - Niveau des catégories socioprofessionnelles en 42 postes, avec le regroupement en 8 groupes sociaux (dont 6 groupes d'actifs)

Niveau agrégé (groupe)	PCS 2003	Niveau 3 - Liste des catégories socioprofessionnelles détaillées en 42 postes
8 postes dont 6 postes pour		·
les actifs	Code	Libellé
1 Agriculteurs exploitants	11	Agriculteurs sur petite exploitation
,		Agriculteurs sur moyenne exploitation
		Agriculteurs sur grande exploitation
2 Artisans, commerçants et	21	Artisans
chefs d'entreprise	22	Commerçants et assimilés
·		Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3 Cadres et professions	31	Professions libérales
intellectuelles supérieures	33	Cadres de la fonction publique
· ·		Professeurs, professions scientifiques
		Professions de l'information, des arts et des spectacles
		Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
		Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4 Professions intermédiaires		Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
		Professions intermédiaires de la santé et du travail social
	44	Clergé, religieux
		Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
		Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
		Techniciens
	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
5 Employés		Employés civils et agents de service de la fonction publique
		Policiers et militaires
	54	Employés administratifs d'entreprise
		Employés de commerce
	56	Personnels des services directs aux particuliers
6 Ouvriers		Ouvriers qualifiés de type industriel
		Ouvriers qualifiés de type artisanal
		Chauffeurs
	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
		Ouvriers non qualifiés de type industriel
	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
		Ouvriers agricoles
7 Retraités		Anciens agriculteurs exploitants
		Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
		Anciens cadres
	75	Anciennes professions intermédiaires
		Anciens employés
	78	Anciens ouvriers
8 Autres personnes sans		Chômeurs n'ayant jamais travaillé
activité professionnelle		Militaires du contingent
<u> </u>		Elèves, étudiants
	85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)